

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE BOURGNEUF  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/03/2023

Date d'affichage : 11/04/2023

**Séance du 3 Avril 2023 à 20 heures 00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en la mairie, sous la présidence de M. Christophe RUSPINI, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme le maire étant excusée.

Nombre de conseillers :

**Présents** : BECU Dominique, FERLIN Estelle, LANDAZ Thierry, LORANS Jean-Louis, MILETTO Aurélia, PEPIN Anne, PLOTTIER Sylvie, REVET Amandine, TRUCHET Joël, VIOUX Alain, RUSPINI Christophe.

**Excusés** : Nicole BOUVIER (Mme le Maire, pouvoir donné à RUSPINI Christophe), BOISSON Andgel, HERON Natacha (pouvoir donné à TRUCHET Joël), PEREIRA Georges.

**Secrétaire de séance** : PLOTTIER Sylvie

Le quorum de 8 présents étant atteint, la séance a été ouverte.

**DELIBERATION 2023 – 02 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE BEFFROI DE L'ÉGLISE DE BOURGNEUF DANS LE CADRE DU FDEC 2023**

Christophe RUSPINI, 1<sup>er</sup> adjoint expose que dans le cadre du FDEC 2023, la commune peut solliciter le Département de la Savoie pour la sécurisation et le remplacement à neuf du beffroi de l'église de Bourgneuf.

**Coût des travaux** : 33 000 € HT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve** la sécurisation et le remplacement à neuf du beffroi de l'Eglise;
- **Approuve** le coût prévisionnel de l'opération pour un montant : 33 000 € H.T ;
- **Demande** au département de la Savoie dans le cadre du FEDEC 2023 une subvention de € pour la réalisation de cette opération ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune ;
- **Sollicite** une dérogation pour commencer les travaux avant la notification de la décision ;
- **Autorise** Madame le Maire à entreprendre les démarches et signer tous les documents correspondants.

Voté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

Par Délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Christophe RUSPINI

La secrétaire de séance  
Sylvie PLOTTIER

